



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Champagnat, 5017 rue Saint-Hubert à Montréal
Procès-verbal du 4 février 2025 15h30

PRÉSENTS :

Anh Minh Le

Pascale Dubois

Line Lamontagne

Mélanie Loiselle

Guillaume Blanchard

Julie Marier

Steven Bernier et Michaël Fortin Boulais (élèves)

Formant quorum sous la présidence de **Loiselle, Mélanie**

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Bernard Lemieux, Direction

Nadine Marier, direction adjointe (invitée)

Julie Major, psychoéducatrice (invitée)

1. Ouverture de la séance et vérification du Quorum

La présidence, Mélanie Loiselle, déclare la séance ouverte. Il est 15h35

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Anh Minh Le que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (12 novembre 2024) (5 minutes)
4. Présentation des nouveaux membres (5 minutes)
5. Présentation du PLVI (10 minutes)
6. Présentation de l'avancement de l'implantation du programme de participation social (15 minutes)
7. Présentation du projet pour la clientèle TSA (15 minutes)
8. Points des élèves (10 minutes)
9. Varia
10. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal du 12 novembre 2024

IL EST PROPOSÉ par **Line Lamontagne** que le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité

4. Présentation des nouveaux membres

Présentation au conseil d'établissement des nouveaux membres : Julie Marier, secrétaire, Steven Bernier, représentant des élèves, Michaël Fortin Boulais, 2^e représentant des élèves. Le CÉ est heureux d'accueillir de nouveaux membres qui viennent élargir la représentativité du conseil.

5. Présentation et adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

- Les membres du CÉ note quelques coquilles dans le document, celle-ci seront corrigées.
- Les représentants des élèves suggèrent au 4^e point dans « forces du milieu » de remplacer le mot *adultes par du personnel*. La correction est faite.
- Les élèves suggèrent de repasser un questionnaire pour évaluer à nouveau le milieu. La suggestion est retenue.

Il est proposé par Anh Minh Le d'adopter le nouveau PLVI.

Approuvé à l'unanimité.

6. Présentation de l'avancement de l'implantation du nouveau programme en participation social

Mme Nadine Marier présente les grandes lignes de l'organisation du programme en participation social et ce qui est prévu pour 2025-2026. Mme Marier fera parvenir les grandes lignes aux membres du CÉ. Le CÉ souligne l'excellence du travail pédagogique et organisationnel qui a été fait par le secteur.

7. Présentation du projet pour la clientèle TSA

Mme Julie Major mentionne aux membres du conseil d'établissement que le centre n'est pas adapté aux besoins sensoriels de nos élèves TSA. Les lieux communs sont bruyants, ce qui crée une surcharge sensorielle et un inconfort chez nos élèves, particulièrement chez ceux vivant avec un TSA. Mme Major suggère donc la création d'un local d'apaisement et d'une classe au 3^e étage qui pourrait mieux répondre aux besoins de ces élèves (qui ont un bon potentiel cognitif). Ce groupe serait sous la responsabilité de la direction du secteur académique. Les compétences en français et en maths seraient travaillées, tout en explorant le projet de vie (via le cours PPS-Z101 en participation sociale).

L'ajout d'un ou d'une TES est suggéré.

Les membres du CÉ trouvent le projet intéressant, d'autant plus que la clientèle TSA est en forte augmentation. Le CÉ recommande d'explorer la faisabilité du projet.

8. Points des élèves

Les élèves n'ont pas de point précis à soumettre. Steven et Michael vont consulter leurs collègues en vue des prochains CÉ. Le conseil est heureux que les élèves aient une voix.

9. Varia

Il n'y a pas de Varia

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 17h05



Présidence

Direction d'établissement